

**COMMISSION PERMANENTE DU 1er AVRIL 2021**

**Rapports n° CP 2021-109**

**POLITIQUE RÉGIONALE EN FAVEUR DU TOURISME EN ÎLE-DE FRANCE-PREMIÈRE AFFECTATION 2021**

**Texte de l'amendement :**

Le projet suivant est supprimé de la délibération et de ses annexes :  
DOSSIER N° EX055273 - COMMUNE DE MONTEREAU-FAULT-YONNE- Manifestation pour le bicentenaire de la mort de Napoléon Bonaparte.

**Exposé des motifs :**

**RESPECTER LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE : CESSER L'AIDE RÉGIONALE AUX CÉLÉBRATIONS DE NAPOLÉON**

Le présent rapport propose l'attribution d'une subvention régionale de 10 000 € à la commune de Montereau, destinée à l'organisation d'une manifestation pour le bicentenaire de la mort de Napoléon Bonaparte. Il s'agit notamment ici de célébrer la bataille de Montereau, présentée comme « une des dernières batailles victorieuses de l'Empereur ».

Ce projet de subvention s'ajoute à la problématique subvention régionale de 141 000 €, versée en 2019 selon des critères opaques à la communauté de communes du Pays de Montereau, pour soutenir la création d'un « parc à thème sur Napoléon » sur ce territoire.

Cependant, faire de Napoléon, dans le cadre des commémorations très contestées du bicentenaire de sa mort, l'objet d'une attraction touristique est aussi simplificateur que problématique. Le monde est entré dans une phase de complexité croissante et sa compréhension nécessite des clés multiples, notamment historiques, un effort pédagogique favorisant la nuance et la réflexion : une démarche qui exige, autrement dit, davantage que des « activités ludiques et culturelles », telles que des jeux de création artistique, des démonstrations de danse ou des défilés équestres.

Bonaparte, puis Napoléon, est un personnage complexe pour lequel l'historiographie oscille entre légende noire et référence politique majeure, notamment pour une famille de la droite française.

A l'heure où l'idée républicaine, les valeurs républicaines et la République, comme régime politique qui n'est pas neutre, sont questionnées, nous nous interrogeons sur la pertinence pour une collectivité locale républicaine de financer une manifestation qui présente une vision unilatérale et positive d'un personnage historique qui a mis fin à la République et à la Révolution française par un coup d'État. Une telle subvention publique n'est pas neutre.

Pour l'ensemble de ces raisons, il convient donc d'annuler l'attribution de la subvention et de stopper toute aide régionale à ce projet.

**Céline MALAISE**  
Présidente de groupe

